

Cérémonie vassalique, cérémonie républicaine

A - Trois iconographies à comparer



Charles d'Orléans reçoit l'hommage d'un [vassal](#).

Lettrine ornée, XV^e siècle, Paris, [Archives nationales](#),

Miniature du [Liber feudorum Ceritaniae](#) représentant un hommage (vers 1200-1209).



Hommage national à Samuel Paty le 21 octobre 2020, [Elysée.fr](#)

Cérémonie vassalique, cérémonie républicaine

B – Cérémonie féodale de l'hommage et analyse de Jacques Le Goff

www.ac-strasbourg.fr › 2. [Le systeme feodal.doc](#)

Document conçu par Julien Ebersold, académie de Strasbourg

(<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/histoiregeographie/formations/actualisation-disciplinaire/les-cadres-politiques-economiques-et-sociaux-dans-loccident-medieval-au-xiiiie-siecle/#c11334>)

L'investiture du fief se manifeste rituellement par la remise d'un objet symbolique par le suzerain au vassal (bâton, motte de terre, fêtu de paille) lors de la cérémonie de **l'hommage**, durant laquelle le vassal promet fidélité et le suzerain protection et lui confie un fief.

- Cette cérémonie est le révélateur d'une relation à la fois hiérarchique et égalitaire, Jacques Le Goff parle à cet égard d'une « hiérarchie entre égaux ».
- En effet, la cérémonie de l'hommage se décompose en trois parties :
 - ↳ Le vassal s'agenouille et, par un engagement verbal, devant témoin, se déclare l'homme du seigneur.
 - ↳ Puis il place ses mains dans celle du seigneur (*immixtio manuum*). Ce geste transcrit à la fois la protection du suzerain à laquelle répond la fidélité du vassal. La prégnance de ce geste est telle qu'il a transformé les modalités de la prière (auparavant les mains ouvertes, les paumes vers le ciel ; modification du geste au profit d'une relation *dominus/fideles*). Ensuite le vassal prête serment sur la Bible de respecter sa fidélité.
 - ↳ La cérémonie s'achève par le baiser sur la bouche entre le suzerain et le vassal, comme signe de leur égalité. Dans l'Empire, le dernier geste est retiré progressivement du rituel, la hiérarchie à l'intérieur de la noblesse étant plus rigide.

Entretien de Claudine Haroche avec Jacques Le Goff,

in « La déférence a-t-elle existé au Moyen Âge ? » *Communications, Année 2000, 69 pp. 27-36*

Claudine Haroche : « La déférence fait partie de ces objets pour une part intangibles, mais elle comporte également quelque chose de tangible : « déférer », venir après, suivre... Le terme lui-même implique non seulement quelque chose dans l'attitude, la psychologie, mais également quelque chose de concret, que vous avez beaucoup travaillé : les gestes. Je songe à l'hommage, dans votre étude de la vassalité dans *Pour un autre Moyen Âge*. Dans l'hommage, il y a posture de soumission, de subordination. A un moment, vous parlez de déférence : « Alors non pas signe d'humiliation, mais en tout cas de déférence. »

Jacques Le Goff : « Il s'agit là de l'incarnation des valeurs : il y a dans le geste, de façon très concrète, l'aveu de la reconnaissance de la valeur. L'attitude du vassal à l'égard de son seigneur entraîne-t-elle de la déférence ? J'ai étudié le rituel, mais pas la psychologie qui en découle. Ce qui me paraît paradoxal, c'est que les rites de vassalité montrent que le vassal est à la fois l'égal du seigneur et son inférieur. Cela me semble définir toute l'originalité de la féodalité. **Le vassal se situe au même rang que le seigneur parce qu'ils appartiennent à la même catégorie. Ils incarnent les mêmes valeurs.** »